Envoyé en préfecture le 27/07/2026
Reçu en préfecture le 27/07/2026
Publié le
ID : 022-212202113-20260717-2026_65-DE

Ploubezre
PLOUBÊR

EXTRAIT DU REGISTRE

COMMUNE DE PLOUBEZRE

L'an deux mille vingt-six, le seize juillet, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Ploubezre, régulièrement convoqué en date du 10 juillet 2026, s'est réuni sous la Présidence de Eddy PENVEN, Maire.

Étaient Présents :
Mmes N. LE MEST, E. POTEL, L. FÉGAR ; B. PARANTHOEN ; K. MARIE ; J. COQUILLON ; O. LEMESLE ; L. BOURDON ; M. P. LE CARLUER, MM. E. PENVEN ; F. MANGARD, C. DUDOIGNON, L. SIMIER, L. KERLÉVÉO, S. PERONY. HENRY, A. PICHON, V. MÉVEL, M. ZEGGANE.

Procurations :
T. JULOU, procuration à M. ZEGGANE,
É. LAURENT, procuration à M. P. LE CARLUER,
A. FERCOQ-LE GUEN ; procuration à A. PICHON,
V. SCHENCK, procuration à E. PENVEN,
N. COQUILLON, procuration à J. COQUILLON ;

Absents : Y. LOSTANLEN, B. GOURHANT, A. RONDEAU,

Nombre de conseillers en exercice	27
Nombre de présents	19
Nombre de votants	24

Secrétaire de séance : il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. A été désignée pour remplir cette fonction : Mme Kristel MARIE

1. ADMINISTRATION GENERALE

C. Mise à jour des commissions municipales

2026-65

Exposé des faits : M. le Maire propose que le nouvel adjoint nommé prenne la vice-présidence de la commission « Vie associative, citoyenneté et communication » et fasse également partie des commissions anciennement occupées par Mme SIVINIANT.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré avec 5 abstentions et 19 VOIX POUR :

DECIDE QUE la nouvelle adjointe, Mme Béatrice PARANTHOEN prendra la vice-présidence de la commission « Vie associative, citoyenneté et communication » et fera également partie des commissions anciennement occupées par Mme SIVINIANT.

À Ploubezre, le vendredi 17 juillet 2026

Le Maire,

Eddy PENVEN

MAIRIE de PLOUBEZRE CÔTES D'ARMOR

Le secrétaire,

Kristel MARIE

MAIRIE de PLOUBEZRE CÔTES D'ARMOR

2026-65